

du Haut-Canada et des Etats-Unis, et sans doute, ce serait une récolte profitable, quand celle du blé est si incertaine. Nous voyons souvent sur nos marchés des échantillons d'avoines d'une qualité inférieure, mais cela vient de ce que le grain a été semé tard, et n'a pas eu le temps de parvenir à parfaite maturité, ou qu'il a été semé dans un sol pauvre et mal cultivé. Nous recommanderions fortement aux agriculteurs de donner plus de soin à la culture de l'avoine, et de faire en sorte qu'il y eût des moulins pour la réduire en gruu. On peut obtenir un quintal de farine de quatre minots de bonne avoine, pesant chacun 45lbs, mais dans tous les cas, cinq minots de bonne avoine donneront 112-lbs. de farine. On pourrait recueillir entre 40 et 60 minots d'avoine sur un arpent de bonne terre bien cultivé et ensemencé à temps. Ce serait une récolte plus lucrative que celle du blé, lorsqu'elle n'est que moyenne, et qui serait plus certaine. Les oiseaux de basse-cour, entretenus et soignés convenablement, se vendraient aussi avec profit. Ils sont de bon débit maintenant, de même que les œufs, pour les Etats-Unis, et il est tout probable qu'ils continueront à l'être.

En conséquence de ce que les Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté du Bas-Canada avaient été élus Membres Honoraires de la Société Provinciale, nous nous sommes adressé à l'Honorable A. N. Morin, Secrétaire Provincial, pour le prier d'ordonner qu'il nous fût fourni une liste des Sociétés d'Agriculture de Comté, avec la date de leur organisation et les noms; ainsi que la résidence des différents Présidens. Nous avons reçu en réponse, de l'Honorable Secrétaire Provincial, une lettre, (qui nous publions,) accompagnée d'une liste des Sociétés d'Agriculture du Bas Canada, et nous prenons la liberté de lui en faire nos sincères remerciemens. Lorsque nous avions à écrire aux Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté, nous nous trouvions souvent dans l'embarras, faute de connaître exactement

leur adresse; cette difficulté n'aura plus lieu dorénavant.

Nous croyons pouvoir profiter de cette occasion pour dire que, depuis trente ans, que nous avons l'honneur de connaître l'Hon. A. N. Morin, nous avons toujours reconnu en lui un ami ferme et zélé de l'Agriculture. Nous avons eu l'occasion de voir sa bibliothèque agricole, qui est, sans comparaison, la meilleure que nous ayons vue en Canada, comprenant tous les ouvrages nouveaux sur l'Agriculture, tant en anglais qu'en français. Nous mentionnons cette circonstance comme étant une preuve du cas que l'Hon. A. N. Morin fait de l'Agriculture. Nous pouvons ajouter qu'il n'a pas acheté ces livres pour qu'ils occupassent un certain espace dans sa bibliothèque, mais pour les lire et les étudier, afin de faire tourner à l'avantage de son pays les connaissances acquises par leur moyen. Nous nous flattons que l'honorable monsieur nous pardonnera d'avoir fait usage de son nom de cette manière: nous ne nous permettrions pas de le faire, s'il s'agissait de tout autre sujet. L'exemple donné par un tel homme est bien capable d'influer sur d'autres personnes, d'une manière favorable, en les portant à s'intéresser au progrès de notre agriculture. C'est par l'étude de l'art de l'Agriculture que nous nous mettrons en état de connaître quelles mesures il nous convient d'adopter pour l'améliorer dans notre pays. Quelque estime qu'on fasse de l'Agriculture, on ne peut pas faire beaucoup pour en avancer l'amélioration et la prospérité, à moins qu'on ne l'ait étudié et qu'on ne l'entende parfaitement dans toutes ses branches.

↳ La personne qui a emprunté à la bibliothèque de la Société d'Agriculture du Bas-Canada le 1er volume de la "Maison Rustique de XXXe siècle," est priée de le renvoyer au plutôt. D'après les réglemens de la Société, les livres empruntés à sa bibliothèque ne doivent pas être retenus plus d'un mois.